

1. Changements concernant les déclarations SACD

Attention : deux évolutions importantes sont à prendre en compte.

A) Paiement de la première représentation

La compagnie qui demande l'autorisation doit désormais régler **elle-même** la première date de représentation. Il n'est plus possible de déléguer ce paiement à un tiers.

Pour les représentations suivantes, la désignation d'un tiers payeur redevient possible. Dans ce cas, des informations complémentaires seront exigées (ex. : numéro SIRET d'une commune) afin d'identifier clairement la structure chargée du règlement des droits d'auteur.

B) Nombre de représentations déclarées

Lorsque la compagnie déclare plusieurs représentations, une fenêtre d'alerte rappelle que **les dates réglées ne seront pas remboursées en cas d'annulation.**

Il reste toutefois possible de déclarer les représentations au fur et à mesure, peu avant leur tenue, afin d'éviter une avance de trésorerie.

Si la compagnie choisit malgré tout de tout déclarer en amont, elle sera avertie qu'aucun retour en arrière ne sera possible.

2. Soutien aux associations

Comme annoncé lors de notre Assemblée Générale, la FATRAT85 souhaite accompagner les projets portés par vos associations via une **aide financière ciblée.**

Pour déposer une demande de soutien, merci de fournir :

- Une présentation de votre association et de ses objectifs ;
- Une description détaillée du projet concerné ;
- Votre dernier compte de résultat et bilan comptable ;
- Un budget prévisionnel précisant clairement le coût du projet.

Les demandes doivent être envoyées **avant le 31 décembre 2025.**

L'ensemble des dossiers sera étudié afin de retenir le projet le plus pertinent.

3. Enrichissement du site : complétez votre page troupe

Nous rappelons à toutes les compagnies qu'elles peuvent compléter leur page personnelle sur notre site internet. À ce jour, **22 troupes** ont déjà renseigné leur espace, ce qui renforce la visibilité de tout notre réseau.

Nous vous invitons vivement à faire de même : informations, photos, actualités...

Tout ce qui peut valoriser votre troupe et contribuer au dynamisme du site est bienvenu.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement **notre site web** et sa **rubrique Actualités.**

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année 2025.

Théâtralement,

Le Bureau